



Edito



Pierre Gauthey
Directeur associé
de Petits-fils

En 2011, le secteur des Services à la Personne va connaître des évolutions capitales : financement de la dépendance, Plan Alzheimer... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du débat citoyen, qui se déroulera partout en France jusqu'à cet automne.

En attendant, chez Petits-fils, nous espérons contribuer à rendre cette nouvelle année la plus agréable possible avec un service toujours plus adapté à vos attentes. Bonne lecture."

Bonne année 2011

Toute l'équipe de Petits-fils vous adresse ses meilleurs vœux pour 2011.



Cliquez sur l'image pour l'agrandir

En 2011, retrouvez votre rôle d'enfant

Lorsque l'on aide un parent âgé, il arrive que les rôles s'inversent. Et si vous preniez le temps de profiter simplement de vos parents, en laissant un professionnel s'occuper du reste ?

Faire appel à une [aide à domicile Petits-fils](#), c'est se décharger des tâches du quotidien qui, de petits riens en petits riens, finissent par prendre beaucoup de temps et vous éloignent de l'essentiel.

Assurez à vos parents une maison toujours propre, un linge bien entretenu et des placards bien remplis, sans pour autant faire l'impasse sur ce qu'il y a de plus important: passer du temps avec eux.

Ponctuelles ou régulières, souples et sans engagement, Petits-fils adapte ses prestations selon VOTRE situation.



[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Maison de retraite ou maintien à domicile ?

Parce qu'il s'agit d'une décision difficile, et lourde de conséquences pour une personne âgée et pour ses proches, nous vous invitons à [consulter les retours d'expérience des internautes du Monde.fr](#), leurs conseils et leur avis sur chacune des deux solutions.

Nos clients parlent de Petits-fils

[Cliquez ici pour consulter les témoignages](#) extraits des petits mots que nous recevons régulièrement. Pour laisser votre témoignage, [écrivez-nous](#) !

L'image 2010

Roselyne Bachelot en visite sur le stand de Petits-fils au Salon des services à la Personne.

Cliquez sur l'image pour l'agrandir !

